

THÈME 2 : DYNAMIQUES TERRITORIALES, COOPÉRATIONS ET TENSIONS DANS LA MONDIALISATION (13-15 HEURES)

SOMMAIRE

<i>Sens général du thème en classe terminale</i>	3
La place du thème dans la scolarité	3
Problématique générale du thème	5
Articulation des questions avec le thème	5
Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation	5
Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale	5
La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation	6
<i>Orientations pour la mise en œuvre</i>	7
Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation	7
Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale	8
La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation	10
<i>Pièges à éviter dans la mise en œuvre</i>	11
<i>Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème</i>	11
Notions	11
Repères spatiaux	11
<i>Pour aller plus loin</i>	11
Sur les questions générales	11
Sur la question spécifique	12

Questions	Commentaire
<ul style="list-style-type: none"> Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale. 	<p>La mondialisation contemporaine conduit à l'affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l'émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l'échelle considérée (États, régions infra-et supra-étatiques, métropoles...) ont inégalement accès à la mondialisation. La distance est encore un facteur contraignant, d'autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd'hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.</p> <p>Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités inter-régionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (ASEAN, ALENA, MERCOSUR) ; mais certains sont peu porteurs de développement.</p>
Études de cas possibles	
<ul style="list-style-type: none"> Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale. La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales. Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement. L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération. 	
Question spécifique sur la France	Commentaire
<p>La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.</p>	<p>La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances. La France maintient son influence à l'étranger via son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...</p>

Notions :

Mondialisation (notion transversale à l'ensemble des thèmes)
Attractivité, intégration territoriale

Sens général du thème en classe terminale

L'objectif du thème 2 est de comprendre que **la mondialisation, en tant que processus sélectif et cumulatif, hiérarchise les territoires à différentes échelles**. Ainsi des centres s'affirment, des périphéries se dessinent et leurs relations se recomposent constamment. Il s'agit d'analyser les manières dont ces rapports centres-périphéries s'articulent, dans leurs évolutions, faisant apparaître des stratégies liées au renforcement de l'attractivité, générant des coopérations et des tensions.

La mondialisation est un processus de longue durée qui se caractérise par l'interrelation et l'interdépendance des économies et des sociétés. Ce processus pluriséculaire s'est intensifié au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, notamment par les progrès liés aux transports et les stratégies de différents **acteurs** tels que les firmes transnationales, les États ou les organisations internationales. Les acteurs, par leurs stratégies, expliquent et exploitent la hiérarchie des territoires. Ils contribuent à la fois à la recomposition des territoires et à l'évolution des hiérarchies. Les deux questions de ce thème permettent d'appréhender les rapports centres-périphéries dans la mondialisation et leurs recompositions en lien avec les stratégies d'acteurs.

À plus grande échelle, en France, cette thématique invite à analyser les aspects permettant à la France de **rayonner** et d'être **attractive**. Cela permet de comprendre que la France et ses territoires sont intégrés de manière différenciée : selon les domaines par exemple, les territoires sont plus ou moins intégrés, attractifs et influents. Il convient donc de mettre en avant ces contrastes, les stratégies d'acteurs qui y sont associées et, dans un aspect analytique, expliciter que ce qui est le plus visible en termes d'intégration – comme les métropoles – n'est pas suffisant pour saisir la réalité des processus à l'œuvre. En effet, d'autres territoires, agricoles par exemple, participent de ce rayonnement et de cette attractivité.

La place du thème dans la scolarité

Les notions mobilisées dans ce thème ont été abordées au cours des cycles 3 et 4 dans la scolarité obligatoire.

En classe de 6^e, dans le thème 1 « **Habiter une métropole** », les élèves ont pu comprendre que les métropoles accueillent et attirent des populations et des activités différentes et qu'elles influencent d'autres territoires sur les plans économique, politique et culturel. Ils ont pu saisir l'importance des infrastructures de transports pour favoriser la connexité et l'accessibilité comme éléments déterminants de l'attractivité et du rayonnement de ces métropoles.

En classe de 4^e, dans le thème 1 « **L'urbanisation du monde** », les élèves ont étudié les villes dans la mondialisation non seulement sous l'angle des paysages et territoires produits par les acteurs, mais encore par l'analyse des réseaux hiérarchisés des villes. Deux études de cas ont été menées : une ville mondiale et une ville plus périphérique aux grands réseaux de la mondialisation. Cela a permis aux élèves d'analyser les relations entre les villes et, à plus grande échelle, les processus de recomposition des espaces urbains en lien avec leur degré d'intégration à la mondialisation. Ce chapitre a ainsi permis de comprendre que la mondialisation est un processus dynamique, sélectif et cumulatif où l'intégration comme la marginalisation des territoires urbains dépendent notamment des stratégies des acteurs.

En classe de 4^e, dans le thème 3 « **Des espaces transformés par la mondialisation** », les élèves ont pu comprendre que les aspects sélectifs et cumulatifs de la mondialisation impliquent de pouvoir recomposer les territoires pour rester au cœur du processus (à l'image des États-Unis) ou pour s'intégrer et favoriser le développement. Les territoires apparaissent alors comme hiérarchisés et en constante recomposition.

En classe de 1^{re}, le thème « **La métropolisation : un processus mondial différencié** » permet aux élèves de comprendre l'affirmation des métropoles dans le monde ainsi que leurs différences, notamment en termes d'influence. Ils ont ainsi pu comprendre les caractéristiques des métropoles – dans leurs fonctions de commandement, leur connectivité, etc. – et leur hiérarchie, en constante évolution. En étudiant les hiérarchies urbaines et les recompositions fonctionnelles et sociales des métropoles, les élèves ont pu appréhender les effets de la mondialisation sur les territoires urbains.

En classe de 1^{re}, le thème « **Une diversification des espaces et des acteurs de la production** » a été l'occasion d'étudier les réseaux de production à l'échelle mondiale. Cela a permis d'aborder la localisation des principaux espaces productifs, le rôle joué par les différents acteurs, notamment les firmes transnationales, ainsi que l'importance des flux dans le processus productif.

En **terminale**, si le professeur a commencé par le thème 1 « **Mers et océans au cœur de la mondialisation** », les élèves ont analysé le rôle des mers et des océans dans la mondialisation : l'inégale importance et concentration des flux et de l'exploitation (reflet de l'inégale intégration des territoires mis en relation par les mers et les océans) ainsi que les enjeux géostratégiques susceptibles d'être liés à la mondialisation.

Si le professeur a traité le thème 3 « **L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes** » avant le thème 2, les élèves ont appréhendu la construction particulièrement avancée d'un regroupement régional dans un contexte de mondialisation. Ils y ont notamment observé les régulations, tensions et coopérations des différents acteurs qui composent l'Union européenne pour répondre aux effets socio-spatiaux de la mondialisation.

Ainsi, les élèves maîtrisent à la fin de leur scolarité **dans les cycles 3 et 4, ainsi qu'en classes de seconde et de première** les repères spatiaux suivants :

- les principales métropoles mondiales ;
- les principaux centres de la mondialisation à l'échelle mondiale ;
- les périphéries de la mondialisation à différentes échelles ;
- des exemples d'espaces productifs français plus ou moins fortement insérés à la mondialisation.

Retrouvez éducol sur



Problématique générale du thème

Quelles sont les dynamiques et différenciations territoriales liées à la mondialisation ?

Articulation des questions avec le thème

Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation

Loin d'être un processus spontané, la mondialisation est un processus induit par les **stratégies d'acteurs** et les progrès réalisés en termes de transports et de communications. La mondialisation contemporaine se caractérise non seulement par une **intensification des flux et des mobilités**, mais également par l'organisation de réseaux de production à l'échelle mondiale. Cela s'explique par les stratégies des **firmes transnationales (FTN)** – qui élaborent une production mondialisée –, par les stratégies des **États** – qui visent à renforcer leur attractivité territoriale et à limiter les inégalités provoquées par la mondialisation – ainsi que par l'action des **organisations internationales** – qui participent de la diffusion du libre-échange dans le monde tout en essayant d'établir des règles, à l'image de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les infrastructures de transports et de communications favorisent également la mise en relation des territoires, certes de manière différenciée. Les héritages historiques et ces stratégies contribuent à la **formation de pôles moteurs très intégrés à la mondialisation, qui constituent des centres**. Ces centres dominent d'autres territoires sur les plans économique, politique et culturel mais, à plus grande échelle, les centres ont leurs propres **périphéries**. La **hiérarchie des territoires n'est pas figée** dans la mesure où, en tant que processus sélectif et cumulatif, **la mondialisation elle-même recompose cette hiérarchie** selon les stratégies et capacités des acteurs en présence. L'organisation mondiale est de plus en plus **multipolaire**, notamment avec l'affirmation des **pays émergents**, ou par le fait que la distance, bien moins contraignante mais toujours importante, favorise l'émergence de pôles intermédiaires à différentes échelles.

Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale

La mondialisation est un processus social, économique, politique et culturel qui résulte de stratégies d'acteurs et qui a des impacts sur les territoires. Il s'agit ici de s'intéresser aux **acteurs de la mondialisation, notamment institutionnels avec un ancrage territorial, sans pour autant oublier les firmes transnationales dont le rôle a été vu en classe de première**. Il convient d'étudier les **stratégies des acteurs dans leurs relations mutuelles et le contexte de mondialisation**. En effet, la mondialisation induit des disparités territoriales et des risques de marginalisation. De fait, les États cherchent à limiter certains effets tout en conservant, voire en renforçant leur positionnement dans la hiérarchie. Cela implique des mesures de **coopération** et de **régulation** organisées entre les États, que ce soit au sein de **communautés politico-économiques** comme l'Union européenne, l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) ou le Marché commun du Cône sud (MERCOSUR), ou entre deux États. Ces coopérations ont ainsi pour objectif de favoriser un développement économique *via* le libre-échange et le renforcement de la compétitivité à petite échelle, tout en assurant un développement social par la correction des inégalités socio-spatiales, que ce soit par le FEDER, le FEADER ou le POSEI au sein de l'UE. Ces objectifs sont difficiles à concilier, entre la polarisation des activités et des richesses d'une part et les mécanismes de redistribution d'autre part. **Ces stratégies de coopération et de régulation peuvent parfois conduire à des tensions à différentes échelles** : entre les communautés d'États (MERCOSUR face à l'ALENA) ; au sein d'une communauté d'États (entre l'Italie et l'Autriche concernant les questions migratoires) ; entre une communauté d'États et des Organisations non gouvernementales (*Greenpeace* face à l'accord de libre-échange CETA entre le Canada et l'UE), au sein d'un État (Italie du Nord et Italie du Sud, même si les mécanismes

de redistribution supra-étatiques ne sont pas les seuls concernés). Ces tensions peuvent non seulement être issues des rivalités économiques, politiques et culturelles associées à la mondialisation, mais encore d'horizons d'attente différents entre par exemple des acteurs publics locaux/régionaux et nationaux, voire supranationaux. Néanmoins, il est important de préciser que les **tensions issues de la mondialisation peuvent également susciter en retour des coopérations et régulations en vue de les amoindrir**. Ainsi, les États s'organisent dans un contexte de mondialisation entre coopérations, régulations et tensions, notamment sous la forme de communautés politico-économiques. Il faut toutefois nuancer cette idée dans la mesure où l'Union européenne offre un exemple d'une coopération qui ne considèrerait pas la mondialisation dans son projet initial. La mondialisation est progressivement intégrée dans le projet communautaire, notamment à partir du traité de Maastricht. Il convient d'étudier les objectifs et les effets territoriaux des coopérations régionales dans un contexte de mondialisation en prenant soin de préciser les spécificités de ces organisations.

La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation

La France fait partie des principales puissances mondiales. Elle **rayonne à différentes échelles** dans les domaines économique, politique et culturel et peut donc **influencer de nombreux territoires, bien que de manière différenciée**. Ce rayonnement se double d'une **forte attractivité dans ces mêmes domaines et à différentes échelles**. Sur le plan politique et diplomatique, la France accueille le siège de nombreuses institutions internationales (UNESCO, OCDE, Organisation internationale de la vigne et du vin, Parlement européen, Interpol, ITER...) ; elle a le troisième réseau diplomatique (ambassades et représentations dans les instances multilatérales) du monde. Sur le plan culturel, ce sont les grandes écoles et universités, les musées et monuments, les infrastructures qui permettent l'accueil de grandes expositions ou de manifestations sportives majeures tandis que la France rayonne dans le monde par le biais des alliances françaises, des lycées français à l'étranger, des Instituts français ou de quelques institutions telles que la Sorbonne ou le Louvre Abu Dhabi, ce qui contribue à la diffusion de la culture et de la langue françaises. Sur le plan économique, d'importantes firmes françaises s'implantent dans de nombreux autres pays et apparaissent comme très compétitives au sein de la mondialisation à l'instar de *Total, Areva, Veolia, L'Oréal, Kering, LVMH, Bouygues* ou *Vinci*. En retour, ces entreprises, dont les sièges sociaux sont situés dans les principales métropoles françaises, génèrent des flux et mobilités qui attestent de l'attractivité française dans la mondialisation. Les métropoles sont alors de plus en plus équipées en termes d'infrastructures de sorte à accroître l'accessibilité. Cela attire davantage d'entreprises, notamment étrangères, qui profitent d'une main-d'œuvre qualifiée et des externalités positives permises par les équipements collectifs (transport, santé, etc.). Cette attractivité ne concerne pas seulement les métropoles. Des espaces ruraux agricoles, notamment les vignobles de renom et les espaces de grandes cultures, sont aussi très intégrés à la mondialisation, tout comme certaines zones touristiques.

Cependant, la France n'est pas intégrée de manière homogène au sein de l'espace mondialisé, ses liens sont nettement plus étroits avec les pays de l'Union européenne qu'avec le reste du monde. Cela s'observe par exemple sur le plan touristique ou migratoire où l'essentiel de ces mobilités est issu du foyer européen. *A contrario*, à l'image de ce qui a pu être observé à l'échelle mondiale, certains territoires français, comme le Limousin ou la Nièvre, restent globalement plus à l'écart de la mondialisation, faisant preuve de peu de rayonnement comme d'attractivité.

Orientations pour la mise en œuvre

Le professeur dispose de **12 à 14 heures** (évaluation comprise) pour traiter le thème.

- Il peut traiter l'une après l'autre chacune des questions.
- Il peut combiner les deux questions pour la petite échelle puis articuler la question spécifique sur la France en l'individualisant de manière explicite.

L'une ou l'autre de ces orientations peut s'articuler à une étude de cas selon une démarche inductive pour le traitement des questions à l'échelle mondiale.

Quel que soit le choix effectué, il est nécessaire de s'appuyer sur **des exemples variés et spatialisés**.

Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation

Problématique de la question

L'inégale intégration des territoires à la mondialisation : quels constats et dynamiques ?

L'analyse des centres en tant que telle est indispensable mais sans intérêt en soi si cette analyse n'interroge pas les **articulations à l'œuvre entre ces centres et avec les périphéries**. Pour ce faire, le professeur et les élèves peuvent commencer par constater la hiérarchie des territoires dans la mondialisation avant d'en comprendre les facteurs (« **nommer et localiser les grands repères géographiques** »). L'utilisation de deux ou trois planisphères thématiques portant sur les aspects économiques et financiers (flux financiers, principales bourses mondiales ou concentration des sièges sociaux des grandes firmes transnationales, etc.) et culturels (diffusions cinématographiques ou production des jeux vidéo par exemple) permet de mettre en évidence cette hiérarchie, en faisant ressortir les aires qui concentrent les principaux pôles et centres de la mondialisation ainsi que les relations entre ces centres et les périphéries à petite échelle en identifiant les localisations des espaces productifs et de commandement et les flux économiques et financiers. Le professeur peut poursuivre en présentant les inégalités d'intégration à la mondialisation existantes au sein de ces aires, notamment en ayant recours à une carte présentant les niveaux de richesses dans les régions de l'UE, qui mettra en lumière ces contrastes.

La compréhension des facteurs de différenciation territoriale peut **se fonder sur** l'analyse des caractéristiques d'un territoire (notamment en termes d'équipements, d'infrastructures et des paramètres socio-spatiaux) et des stratégies des acteurs en présence, qu'ils soient publics ou privés. Ces facteurs ne doivent pas pour autant être détaillés de manière trop exhaustive et précise. Il convient plutôt d'apporter des clefs de lecture aux élèves pour appréhender le poids de l'accessibilité, des équipements, de la qualification des populations, etc., dans la différenciation territoriale liée au processus de mondialisation. Dans cette perspective, l'étude plus approfondie d'un territoire particulièrement intégré à la mondialisation comme la mégalopole Boston-Washington ou la métropole shanghaienne pourrait être utile.

Pour ce dernier exemple, le professeur pourrait s'appuyer sur un corpus documentaire composé d'une carte présentant les différents espaces, infrastructures et équipements (culturels et économiques) de la métropole, notamment en lien avec son arrière et son avant-pays, d'un texte présentant les acteurs en présence, leurs objectifs et leurs actions, notamment en termes d'aménagement et d'implantation d'entreprises et de trois photographies illustrant les inégalités des territoires dans la mondialisation. Ces photographies pourraient représenter :

- le centre d'affaire de Pudong avant et après sa réalisation (ce qui permettrait de faire un lien avec la question des acteurs et des aménagements) ;
- le port de Yangshan (afin d'incarner l'ampleur et l'emprise importante des infrastructures) ;
- un habitat précaire (du quartier de Yuanhenong dans le district de Putuo par exemple).

Le professeur peut poursuivre en présentant une analyse des articulations entre centres et périphéries par les localisations des mains-d'œuvre, espaces productifs, services et par les circulations. Les élèves auront ainsi abordé les centres et périphéries à différentes échelles et dans leurs manières de s'appareiller, tout en appréhendant les facteurs d'intégration à la mondialisation. L'étude est traitée à **différentes échelles**, car les effets et stratégies visibles diffèrent selon l'échelle considérée. Cette étude permet de mobiliser les capacités suivantes : « **savoir lire, comprendre et critiquer un document** », « **procéder à l'analyse critique d'un document** », « **utiliser une approche géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation** ». Le professeur pourrait cibler ses objectifs et travailler, de manière plus approfondie, l'une de ces trois capacités. Un travail cartographique est également envisageable pour synthétiser ces éléments en travaillant la capacité « **transposer un texte en croquis** ».

Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale

Problématique de la question

Comment, pourquoi et avec quels effets les territoires établissent-ils des relations dans le cadre de la mondialisation ?

Il s'agit de comprendre les objectifs et les effets des coopérations régionales dans un contexte de mondialisation en s'intéressant aux **effets territoriaux issus des relations entre acteurs**, notamment étatiques. Le professeur peut ainsi commencer par établir une rapide typologie des différentes organisations internationales, leurs membres et leurs objectifs principaux, sans en faire une présentation exhaustive mais en distinguant par exemple les organisations internationales dont les bases sont thématiques (Organisation des Nations Unies (ONU), Organisation mondiale du commerce (OMC), Association internationale du transport aérien (IATA)...) de celles qui ont des bases régionales (UE, ASEAN...). Cette présentation peut s'appuyer sur des cartes permettant de localiser et situer les principales organisations régionales (« **nommer et localiser les grands repères géographiques** »). Cela permettrait aux élèves de relever des **points communs et des différences** dans les objectifs et stratégies favorisant la coopération régionale ou la concurrence des États.

Afin **que soient** plus précisément **compris** les causes et effets de ces relations entre les territoires, l'exemple de l'Union européenne n'est pas à privilégier dans la mesure où le thème 3 y est consacré. L'ASEAN ou le MERCOSUR témoignent de projets initiaux, d'objectifs et de stratégies relativement différents mais intégrant des points communs susceptibles

Retrouvez éducol sur



d'aider les élèves à comprendre la **dimension empirique** de ces coopérations régionales. Cette dimension empirique peut également être comprise par l'analyse non seulement de la **progressivité des coopérations**, mais aussi des **contradictions des coopérations régionales**. Le professeur peut ainsi poursuivre l'analyse des effets territoriaux en termes de **polarisation et de redistribution** en vue de réguler les effets de la mondialisation. L'étude comparative (« **utiliser une approche géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation** ») des régimes de circulation de personnes d'une part et de biens et de services d'autre part dans ces zones peut être une bonne entrée pour comprendre ces différences, les aspects empiriques de ces constructions régionales, les conflictualités et les coopérations nouvelles dont la Communauté économique de l'ASEAN est un exemple.

Par la suite, l'étude des relations, des contradictions et des effets territoriaux permettrait d'amener les élèves à interroger la question des **coopérations, tensions et potentiels conflits à différentes échelles** (« **utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène** »). Ces tensions doivent être étudiées au travers de la multiplicité des acteurs, notamment autour d'une même situation. Une étude comparative de l'ASEAN et du MERCOSUR ou d'autres organisations régionales peut conduire les élèves à comprendre que ces coopérations ont des modalités et des finalités différentes et que dans un contexte de mondialisation, ces finalités et/ou modalités de coopération suscitent des conflits, notamment commerciaux, qui, à leur tour, renouvellent les coopérations dans leurs modalités et finalités. Le professeur peut ainsi exposer le fait que l'ASEAN est marquée par une coopération issue d'une volonté de limiter les tensions intra et inter-étatiques tout en veillant à conserver une forte souveraineté des États et la primauté des accords bilatéraux, tandis que le MERCOSUR s'inscrit davantage dans une logique communautaire de libre-échange sans que la délégation de souveraineté soit importante, alors que cette dernière existe au sein de l'UE. Dès lors, les élèves pourraient analyser deux ou trois textes d'acteurs institutionnels présentant ces régimes de circulation, ce qui leur permettrait d'expliquer, avec un regard critique, les relations ambivalentes entre coopérations et tensions dans les relations qu'établissent les territoires (« **savoir lire, comprendre et critiquer des documents** »). Cela déboucherait sur l'identification des effets territoriaux en termes de polarisation pour interroger les mécanismes de redistribution.

Le professeur pourrait envisager une autre approche fondée sur un corpus composé d'une carte des PIB/hab. régionaux de l'UE avec les fonds structurels européens et d'un texte sur l'organisation et les applications du FOCES (Fonds d'organisation de la convergence du MERCOSUR) pour interroger les mécanismes de redistribution au regard des éléments précédents. Cette seconde approche s'articulerait avec le thème 3 et l'amorcerait. Cela permettrait de travailler les capacités suivantes : « **utiliser l'échelle appropriée pour étudier un phénomène** », « **savoir lire, comprendre et critiquer des documents** », et en particulier « **utiliser une approche géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation** ». Enfin, le professeur pourrait, dans une synthèse, mettre en évidence l'importance des asymétries régionales, les effets de contexte et le poids des intérêts étatiques dans les processus de coopération.

La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation

Problématique de la question

Quelles sont les spécificités territoriales du rayonnement et de l'attractivité de la France dans la mondialisation ?

L'objectif ici est d'identifier les **lieux où la France rayonne dans le monde**, ce qui favorise son attractivité. Le professeur peut ainsi commencer par mettre en avant le rayonnement de la France dans le monde, que ce soit par l'implantation d'entreprises françaises comme *Total*, *Vinci*, *Bolloré*, *Carrefour* ou *Bouygues*, ou par l'analyse des réseaux culturels français (collaborations de musées et d'universités, lycées français à l'étranger, francophonie...), ou de la présence militaire et diplomatique. Les élèves pourraient ainsi travailler sur un corpus documentaire composé d'un planisphère sur les IDE des entreprises françaises et d'un texte sur les partenariats des musées français dans le monde, auquel s'ajouterait un planisphère des réseaux étudiantins français. Cela leur permettrait de mettre en évidence avec le professeur l'implantation différenciée de la France dans le monde, notamment selon les aspects économiques et culturels. Les élèves auront ainsi identifié les différents degrés de rayonnement et d'attractivité selon les espaces : un rayonnement et une attractivité très forts mais essentiellement européens face à un rayonnement et une attractivité inégaux dans le reste du monde. Ce constat peut ainsi faire l'objet d'une production graphique réalisée par les élèves à partir de la synthèse du professeur. Le planisphère réalisé mettrait ainsi en avant le contraste de l'intégration française entre l'UE et le reste du monde. Ces travaux permettraient aux élèves d'approfondir les capacités suivantes : « **procéder à l'analyse critique d'un document** », et plus précisément « **utiliser une approche géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation** » et « **réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d'une analyse** ».

Dans un second temps, le professeur peut proposer aux élèves de travailler sur différents territoires qui attestent de l'attractivité différenciée de la France dans le monde. Il pourrait choisir de faire travailler aux élèves les capacités « **organiser et synthétiser des informations** », « **construire une argumentation géographique** », « **utiliser le numérique** » et plus spécifiquement « **savoir s'exprimer à l'oral** », par des exposés. Un court exposé sur la métropole parisienne (mettant en avant le poids mondial de la bourse parisienne, des sièges sociaux des firmes transnationales installées dans le quartier de La Défense, des musées et sites touristiques présents, des sièges des institutions internationales) peut ainsi être mené mais il est important que les élèves puissent analyser d'autres territoires afin de porter un regard critique sur l'importante visibilité de la métropole parisienne. Ainsi, un autre exposé sur une métropole plus « modeste » comme Strasbourg (avec la présence des institutions européennes), Toulouse (qui ne compte qu'une seule activité de rayonnement mondial : l'aéronautique/aérospatiale) ou Lyon (siège d'Interpol et d'Euronews, pôle santé international avec de grands groupes (*Mérieux*, *Sanofi Genzyme*...)) et des relations anciennes avec la Chine) peut être réalisé. Néanmoins, il est nécessaire de faire prendre conscience que l'intégration ne se réduit pas aux services, aux espaces urbains ou à la haute technologie en mettant en avant, par exemple, les espaces ruraux intégrés à la mondialisation, qu'il s'agisse de la production de nickel en Nouvelle-Calédonie, des districts industriels de la vallée de l'Arve ou du Choletais, de la céréaliculture beauceronne ou des vignobles. Le professeur peut ensuite synthétiser cette étude générale en faisant analyser les flux touristiques, migratoires et financiers en France grâce à des cartes afin de mettre en évidence les lieux qui sont les plus insérés dans la mondialisation, tout en indiquant qu'au sein de ces espaces, des inégalités existent.

Retrouvez éducol sur



Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Aborder le thème de manière exclusivement théorique, en négligeant les aspects territoriaux et les exemples, essentiels à son étude.
- Mener l'étude à l'échelle des États, en négligeant les régions infra et supra-étatiques ou les métropoles.
- Mener une étude historique et / ou institutionnelle des organisations régionales ou internationales.
- Ne considérer que l'Union européenne comme organisation régionale.
- Considérer les États comme les seuls acteurs majeurs.
- Considérer que les questions générales sont à aborder seulement à petite échelle à partir d'exemples mondiaux et celle sur la France à partir d'exemples nationaux.

Notions, vocabulaire et repères spatiaux à maîtriser à l'issue du thème

Notions

- mondialisation (notion transversale à l'ensemble des thèmes)
- attractivité, intégration territoriale

Repères spatiaux

Ils intègrent ceux qui ont été vus au collège et au lycée.

- Les 10 premières métropoles du monde selon le GaWC ;
- Les grands ensembles régionaux de coopération (UE, ALENA, ASEAN, MERCOSUR, UA) ;
- Les principales régions intégrées françaises (grandes métropoles, grandes régions de tourisme international, principales zones agricoles d'exportation).

Pour aller plus loin

Sur les questions générales

CARROUÉ Laurent, 2019, *Géographie de la mondialisation*, Armand Colin ;

Collectif, 2017, « Asean : 50 ans d'une expérience singulière », *Politique étrangère* ;

GHORRA-GOBIN Cynthia, 2012, *Dictionnaire critique de la mondialisation*, Armand Colin ;

HUGON Philippe (dir.), 2003, *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Éditions Karthala ;

LE GOIX Renaud, 2013, *Atlas de New York, Crises et renaissance d'une pionnière*, Autrement ;

SANJUAN Thierry, 2009, *Atlas de Shanghai*, Autrement ;

VELTZ Pierre, 2005, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*, Presses Universitaires de France ;

Géoconfluences, dossiers [régionaux](#) ou [thématiques](#) sur la mondialisation.

Retrouvez éducol sur



Sur la question spécifique

« [Les firmes multinationales françaises réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires à l'étranger](#) », *INSEE Focus* n°41, janvier 2019, INSEE ;

« [Le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères en bref](#) », 2020 ;

POULOT Monique, LEGOUY François, 2019, « Les espaces ruraux en France », *La Documentation photographique*, n°8131, CNRS Éditions ;

REGHEZZA-ZITT Magali, 2013, « La France. Une géographie en mouvement », *La Documentation Photographique* n°8096, La Documentation française ;

TÉTART Frank (dir.), 2018, *Grand Atlas de la France 2018*, Autrement ;

Géoconfluences, dossier « [La France : des territoires en mutation](#) ».

Retrouvez éduscol sur

